FIRCA
FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

La Filière du Progrès

Bulletin d'information du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles

Numéro 12 du 4e trimestre 2013

Acte 12 : La Filière Cola

DOSSIER

Célébration des10 ans du FIRCA...

METIER

La femme au cœur du métier de saigneur

La filière du Progrès

Directeur de publication
Dr Pierre Ackah ANGNIMAN

Redacteur en chef
ATSIN YAO Léon

Secrétaire de rédaction
Serge Aimé N'DA

Comité de lecture
ATSIN YAO Léon
LORNG Jean Paul
KOUAME Joseph
N'DIAYE Oumar
AYEMOU Edmond
SEY Epse TAHI Viviana

Collaborateurs
GAGNIE épse TRA BI Isabelle
NANDO Florence
KOUASSI N'DA Kouamé
TIMI K. Serge
KOUAKOU Boris

Contacts
Tél. : (225) 22 52 81 81
Fax : (225) 22 52 81 87
Email : firca@firca.ci

Site web : www.firca.ci

01 BP 3726 Abidjan 01
Cocody, 2 Plateaux, 7eme tranche

Dépot légal N° 8270
du 1er Août 2007

Tirage
2 000 exemplaires

Sommaire

A LA UNE

5 Présentation de la Filière Cola

8 Le FIRCA et la Filière Cola

10 «La cola nourrit son homme»

DOSSIER

13 La célébration des 10 ans du FIRCA

PPAAO/WAAPP

20 Les journalistes de la presse nationale découvrent les réalisations du PPAAO/WAAPP

22 Le PPAAO/WAAPP introduit la méthode de Plants Issus de Fragments de tiges (PIF) en Côte d'Ivoire

24 le PPAAO/WAAPP Côte d'Ivoire obtient la mention « Satisfaisant »

ACTUALITES

26 Journée du Planteur d'Hévéa

28 La technique de la mangue séchée adoptée pour limiter les pertes post-récolte

29 Quatre Centres Pilotes de Formation aux métiers agricoles bientôt installés

30 Le FIRCA exporte son expertise au BURKINA FASO

31 Le PNIA entame sa phase effective de mise en œuvre

32 La région du Béré accueille la 2ème édition des JAAD et le lancement officiel de l'Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton

FOCUS

34 A la découverte du Projet d'Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton

METIER

36 La femme au cœur du métier de saigneur

LU POUR VOUS

40 ''L'agriculture constitue un des piliers essentiels du développement de notre pays.''

La reconnaissance est une vertu prospective, plutôt que rétrospective

Le FIRCA, instrument professionnel au service de l'Etat et des filières agricoles, a célébré avec faste ses 10 ans d'existence. Cette commémoration a été pour l'ensemble des participants, une occasion de réjouissances, d'échanges, de partages d'expériences et de réflexion prospective. Les acteurs et professionnels du secteur agricole ivoirien ont, à travers les conférences, panels et expositions, montré leur savoir-faire et leur implication dans la construction d'un secteur agricole équilibré, compétitif et intégré dans l'économie sous régionale. La grande mobilisation autour du développement agricole a démontré, s'il en était encore besoin, le caractère important et stratégique de notre agriculture.

Je voudrais, au nom du Conseil d'Administration, exprimer à tous et à chacun ma gratitude et ma reconnaissance. Je voudrais remercier particulièrement, Monsieur le Premier Ministre, le Ministre de l'Agriculture, le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques et les Partenaires Techniques et Financiers, notamment la Banque Mondiale, qui ont, par leur présence effective, rehaussé le caractère solennel de cette cérémonie et honoré notre institution, ses dirigeants et toutes les filières agricoles de notre pays.

La sagesse africaine nous enseigne que « **beaucoup remercier signifie secrètement demander davantage** »

Le FIRCA joue un rôle central dans la mobilisation des ressources et leur utilisation rationnelle à travers des programmes pertinents conçus à partir des besoins des filières, des orientations de la politique agricole et des innovations technologiques. A ce titre, le FIRCA attend encore beaucoup des filières agricoles, de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers.

L'implication et la collaboration de tous les acteurs permettra de mobiliser les ressources endogènes suffisantes, soutenues par les contributions extérieures, en vue de consolider le financement des programmes de génération, de transfert et de diffusion de technologies et innovations dans le milieu agricole et de professionnalisation des acteurs.

Pour atteindre cet objectif et offrir aux exploitants agricoles et aux professionnels du secteur, de bonnes conditions de vie et de travail, il nous faut fédérer les énergies et développer des synergies pour arriver à une structuration dynamique des filières, une meilleure coordination des actions, une utilisation optimale des ressources financières et une plus grande efficience des résultats et impacts pour une agriculture plus performante et compétitive.

AMOIKON BANGA
Président du Conseil d'Administration

Terre & Progrès

Le magazine des filières agricoles

Tous les Samedi après le journal de 13 heures

www.firca.ci

Présentation de la Filière Cola

La Côte d'Ivoire a axé son développement sur l'agriculture dès son accession à l'indépendance. Le secteur agricole s'est organisé, pour les principales productions, par filières structurées en activités de recherche, d'encadrement des producteurs et de commercialisation de la production. Cette stratégie qui a permis de développer certaines filières telles que le café, le cacao, le palmier à huile, l'hévéa, le coton etc., n'a pu être étendue à des produits tels que la cola, qui avaient cependant une intense activité informelle. La Côte d'Ivoire produit annuellement 80 000 tonnes de noix fraîches dans un système de production dominé par la cueillette (CNRA, 2012).

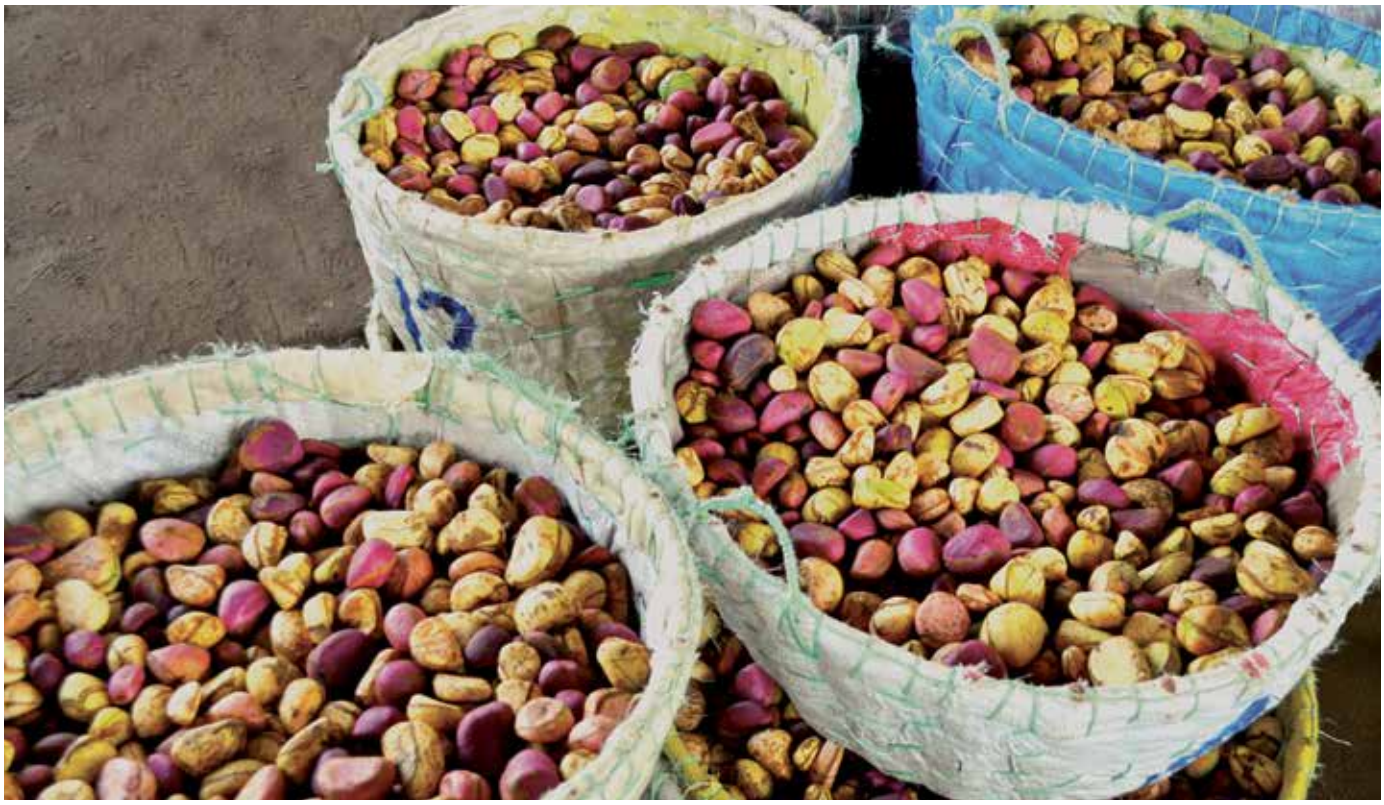

I. HISTOIRE DE LA COLA EN COTE D'IVOIRE

L'activité de la cola est très ancienne en Côte d'Ivoire. Longtemps avant la colonisation, Danané était la zone de production par excellence de la cola. Les populations du nord de la Côte d'Ivoire en provenance de Tengrela, de Boundiali, de Korhogo assuraient l'approvisionnement en cola des territoires de l'actuel Mali, son voisin du Nord à partir de Danané. Des populations originaires de Séguéla, de Touba et de Mankono en feront, par la suite, une activité commerciale importante et florissante aussi bien en direction des zones sahéliennes qu'au niveau de l'auto approvisionnement de la zone de savane de la Côte d'Ivoire. Depuis cette période, ces régions de savane du nord ont acquis la dénomination de «région du Worodougou » (ALOKO N'GUESSAN, 2000).

Progressivement, deux localités vont émerger et s'affirmer dans le commerce de la cola: Bouaké dans la région baoulé, au centre du V baoulé, Anyama, à la porte du pays akyé, au sud-est de la Côte d'Ivoire, et qui fait figure de capitale actuelle de la cola. (ALOKO N'GUESSAN, 2000).

II. LA PRODUCTION

2.1. les espèces cultivées

Le colatier ou kolatier est originaire de la forêt Ouest africaine et de l'Afrique Centrale où il pousse à l'état naturel. Il peut atteindre en moyenne 10 à 15 mètres de haut. On distingue plusieurs espèces :

- *Cola acuminata, Cola ballayi, Cola gabonensis, Cola nitida, Cola simiarum, Cola verticilata*

De toutes ces espèces, seules *Cola nitida* et *Cola acuminata* font l'objet de culture et fournissent la noix de cola connue (Aloko, 2000). En Côte d'Ivoire, la quasi totalité des noix provient de Cola nitida dont les variétés les plus connues sont la cola blanche ordinaire (couleur ivoire) et la cola rouge.

2.2. Les zones de production et les productions réalisées

2.2.1. Les zones de production

Toute la zone cacaoyère de Côte d'Ivoire comporte des pieds de cola susceptibles de fournir des noix aux commerçants. L'essentiel de la production de cola provient de pieds disséminés dans les plantations de cacao. La cola est rarement produite en culture pure ; au cours de l'abattage de la forêt pour la mise en place d'une parcelle de café ou de cacao, les pieds de cola rencontrés sont laissés en l'état et permettent aux producteurs d'avoir un revenu d'appoint.

La plupart des plantations de cola (en culture pure) se concentrent dans cinq principales régions. Il s'agit des régions des Lagunes (Sikensi), de l'Agneby-Tiassa (Azaguié, Agboville), de l'Indénié (Abengourou et Bettié), du Sud-Comoé (Maféré et Bianouan) et du Bas Sassandra (San-Pédro). La plus grande plantation localisée à Bécédi s'étale sur 50 hectares. Les autres varient entre 2 et 7 hectares. (Kama, 2009).

2.2.2. Les productions réalisées

La Côte d'Ivoire est le premier pays exportateur avec 35 000 tonnes par an. La production nationale oscille entre 50 000 à 75 000 tonnes par an. En 1995, nous avions une production de 74 700 tonnes de noix.

III. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA COLA

3.1. La commercialisation intérieure

Au niveau local, la commercialisation des noix de cola se fait par les petits commerçants qui achètent aux planteurs qui possèdent quelques arbres soit proches des villages, soit au milieu de leurs plantations. Les noix sont conditionnées dans des paniers et conservées.

La fixation de prix se fait selon la qualité (taille, couleur) des noix, les blanches et les plus grosses sont appréciées et sont les plus chères.

Le prix pratiqué est généralement compris entre 100 F et 150 F/kg selon les périodes. Pendant la période de récolte, les prix baissent sensiblement (Aloko, 2000). Les principaux marchés sont localisés à Bouaké et Anyama. A Bouaké, les opérateurs sont organisés en coopératives et installés au sein du marché de gros.

La consommation locale varie de 20 300 tonnes à 54 400 tonnes.

3.2. La commercialisation extérieure

La commercialisation extérieure est assurée par les commerçants grossistes qui exportent vers les pays sahéliens tels le Mali, le Burkina Faso, le Niger etc. qui constituent les principaux marchés.

Il faut noter que l'Etat n'intervient pas dans la commercialisation extérieure de la noix de cola (Aloko, 2000).

Les exportateurs s'approvisionnent au niveau des magasins d'Anyama et de Bouaké. Bien que regroupés en association ou en coopérative, les producteurs exportent individuellement leur noix. En fonction de ses capacités financières et de ses relations à l'extérieur, chacun peut décider à tout moment de vendre sa production sur place ou à l'étranger (Kama, 2009).

IV. UTILISATION DE LA COLA

4.1. Dans l'industrie moderne

L'exploitation de ce produit dans l'industrie est diverse. Ainsi, la noix de cola est utilisée :

- En pharmacie moderne pour la fabrication des médicaments
- Dans le textile pour la confection de la teinture
- Dans la cosmétologie pour la fabrication des produits cosmétiques
- Pour la fabrication des boissons tonifiantes, des vins, des liqueurs, etc.

4.2. Dans la vie sociale et religieuse

La cola exerce des fonctions sociale, culturelle et religieuse importantes,

Figure 1 : Zones de production de cola

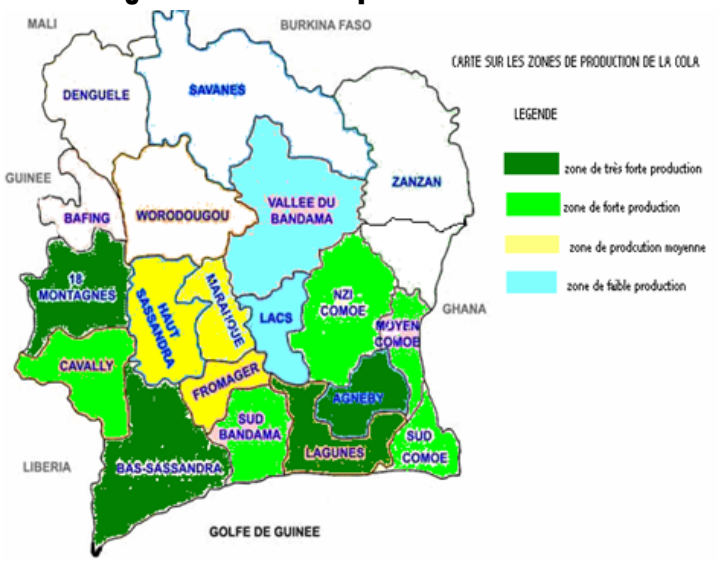

Source : Appexcoci, cité par Kama (2009)

notamment dans les communautés soudano-sahéliennes à dominante musulmane. L'on peut citer quelques usages :

- pour les mariages et la vie sociale

- pour les sacrifices

- dans la médecine traditionnelle, comme moyen d'agir sur la toux ou pour soigner la fontanelle, etc.

- pour calmer la faim et pour se maintenir en éveil

- pour le règlement des conflits et l'intermédiation sociale.

V. ORGANISATIONS DES ACTEURS

La Filière Cola reste confrontée à une absence de professionnalisation des acteurs. Nonobstant cet état de fait, plusieurs organisations opèrent dans la filière. Depuis Octobre 2011, est née une faitière de ces associations dénommée, la FENAPROCOCI (Fédération Nationale des Professionnels de la filière Cola de Côte d'Ivoire) qui regroupe des organisations telles que l'Association Professionnelle des Producteurs et Exportateurs de la noix de Cola en Côte d'Ivoire (APPEXCO-CI), l'Association Nationale des Planteurs, Producteurs et Magasiniers de Cola de Côte d'Ivoire (ANAPPROMACO-CI), l'Association Nationale des Producteurs, Acheteurs et Assimilés de la Cola de Côte d'Ivoire (ANAPROACOCI), l'Association Nationale des Planteurs, Producteurs, Importateurs et Exportateurs de colas de Côte d'Ivoire, l'ANAPPIEXCOCI.

VI. LES CONTRAINTES ET LES FAIBLESSES

En dépit de son importance socio-économique, la production de cola en Côte d'Ivoire est confrontée à plusieurs difficultés tant au niveau de la production, de la commercialisation que de la qualité dont :

- l'absence d'encadrement et d'assistance technique des producteurs (Aloko-N'Guessan J., 2000 ; Berté K. 2009)

- le vieillissement du verger

- la disparition progressive de la forêt, réservoir d'arbres sylvestres

- la substitution des plantations de colatiers par des plantations d'hévéa et de palmier à huile

- l'absence de matériel végétal amélioré

- l'insuffisance de semences et plants

- les fréquentes attaques des pieds de colatiers par le loranthus et autres parasites, qui font peser des menaces sur la durabilité de la production de la noix de cola en Côte d'Ivoire (Aloko-N'Guessan J., 2000)

- l'absence de norme de qualité formelle établie

- le faible prix d'achat aux producteurs

- la faible utilisation industrielle de la cola en Côte d'Ivoire

- la méconnaissance des techniques de récolte

- la méconnaissance des techniques post-récolte.

VII. PERSPECTIVES

Bien qu'étant une filière encore marginale, la Filière Cola est une filière d'avenir qui demande peu d'efforts pour la production. Cependant, la collecte, le traitement, le transport, le conditionnement et la gestion commerciale de la cola posent d'énormes problèmes aux acteurs; certes, ceux-ci ont acquis une relative maîtrise de ce processus, mais des contraintes et des insuffisances freinent le fonctionnement optimum de cette filière.

Pour ce faire, quelques axes stratégiques de développement peuvent être identifiés pour son émergence (Kama, 2009, CNRA , 2012, Aloko, 2000). Ainsi, la mise en place d'une interprofession forte est un élément catalyseur afin de pouvoir mener des actions constructives en direction des acteurs de la filière. En outre, l'accent devra être mis sur la recherche par la mise en place d'itinéraires techniques performants et de semences sélectionnées en quantité et en qualité pour les producteurs à l'effet de maitriser la production et faciliter la commercialisation de la production, la réduction des pertes post récolte et l'amélioration de la conservation et du stockage des productions.

Le FIRCA et la Filiere Cola

Le FIRCA a engagé des actions en direction de la Filière Cola en vue de disposer d'une approche scientifique de la conservation de la noix de cola, d'induire une organisation interne des acteurs et de doter la filière d'un plan stratégique de développement. A ce jour , le FIRCA a financé des actions au profit de la Filière Cola dans les domaines des études d'accompagnement, de la recherche appliquée et du renforcement des capacités des acteurs.

Etat des lieux de la Filière Cola

Cette étude s'est réalisée en 2009. Elle avait pour objectif général d'établir l'état des lieux de la Filière Cola, en vue de proposer des actions idoines susceptibles de contribuer à améliorer le revenu de tous les acteurs.

Au terme de l'étude et des conclusions pertinentes qui en ont découlé, le FIRCA a pu disposer d'informations sur la filière notamment, les acteurs, la production et le circuit de commercialisation. Ces informations sont indispensables pour établir la situation de référence de la filière et analyser avec plus d'objectivité les axes d'actions stratégiques pour organiser la filière afin de la sortir de l'informel.

Atelier d'Elaboration du programme stratégique de développement de la Filière Cola (2013-2015)

Conscient de l'importance économique de la cola dans les échanges régionaux et sous-régionaux, le FIRCA a initié cet atelier, organisé du 11 au 13/09/12 à Yamoussoukro, afin d'identifier un portefeuille de projets à exécuter sur une période de trois ans au profit de la Filière Cola. Il a permis notamment d'identifier 11 projets clés qui ont fait l'objet de fiches techniques dont 2 projets de structuration de la filière, 3 projets de recherche appliquée et 4 projets dans le domaine de la commercialisation.

Préparation des textes régissant les cotisations professionnelles au sein de la Filière Cola

Afin de doter la filière d'un cadre juridique, le FIRCA a élaboré et soumis aux Ministères de l'Economie et

des Finances et de l'Agriculture, à l'issue des concertations avec les acteurs de la Filière Cola, les projets de décret portant modalités de fixation et de recouvrement d'une cotisation professionnelle sur la noix de cola au profit du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) pour la période quinquennale 2013 – 2017. Ce projet de décret est en cours d'approbation par les Ministères concernés.

Atelier de formation des dirigeants des coopératives de la Filière Cola

La formation s'est tenue du 23 au 25 septembre 2013 à Yamoussoukro au profit de vingt (20) bénéficiaires, dirigeants d'organisations professionnelles de la Filière Cola, issus de 13 organisations coopératives provenant des six (06) localités que sont Afféry, Agboville, Anyama, Bouaké, Danané et Rubino.

Cette formation a permis aux dirigeants de ces coopératives d'être mieux outillés en vue de permettre à la filière de disposer, à terme, d'organisations professionnelles fortes et économiquement viables.

Financement de la tournée d'investiture des délégués régionaux et départementaux de la FENAPROCO-CI. de la filière cola

Ce financement vise à accompagner la dynamique de professionnalisation des acteurs de la filière. Cette tournée a permis en outre de réaliser des sensibilisations des acteurs et professionnels de la cola sur les cotisations professionnelles à engager au profit du FIRCA pour réaliser les projets-actions arrêtés par la Filière Cola.

Projet de test de conservation de la cola

L'objectif global de ce projet est de déterminer les conditions optimales de conservation de la noix de cola afin de réduire les pertes de production et d'accéder au marché européen, américain et asiatique par l'amélioration de la qualité sanitaire de la noix de cola.

Cet projet a été réalisé par l'Université Nangui Abrogoua sur la période 2011-2013.

Ce test a porté sur l'évaluation de l'impact des 3 méthodes de conservation sur les critères de qualité de la noix de cola et sur l'étude économique des 3 méthodes de conservation proposées: méthode traditionnelle, méthode traditionnelle améliorée et méthode semi industrielle. Les acquis vulgarisables pourront être diffusés en milieu paysan à la suite de la validation des résultats finaux de l'étude.

DIARRASSOUBA Aboudramane dit « ABOU Cola »
Président de la FENAPROCO-CI
(Fédération Nationale des Professionnels de la Cola en Côte d'Ivoire)

DIARRASSOUBA Aboudramane

« La cola nourrit son homme »

Le président de la FENAPROCO-CI , M. DIARASSOUBA Aboudramane ''Abou Cola'', présente son interprofession dans cette interview et revient sur les difficultés qui minent la Filière Cola.

Avant de nous faire l'état des lieux de votre filière, dites-nous depuis combien d'années vous travaillez dans le secteur de la cola ?

Je travaille dans le secteur de la cola depuis mon jeune âge. Mon grand père était producteur de cola. Mon père aussi. Enfant, j'ai commencé à travailler avec lui dans ses plantations. Puis au moment d'aller à l'école, j'ai arrêté avant de reprendre plus tard, en 2002. Depuis lors, je me suis professionnalisé dans la cola. De la production à la commercialisation, je me suis évertué à connaître toute la chaîne pour mieux maîtriser ce secteur dans lequel mes parents, à cause de leur ignorance, ont été beaucoup grugés.

Comment est organisé le secteur de la cola ?

Vous savez, un secteur d'activité, quel qu'il soit, doit être organisé pour avancer. C'est pour cela que tous les acteurs de la cola ont décidé de se mettre ensemble pour ne pas subir les tracasseries que nos parents ont connu. On est donc organisé par groupes d'acteurs suivant les maillons de la filière. Il y a d'abord le groupe des planteurs, ensuite celui des commerçants puis après celui des exportateurs. C'est aussi à ce prix que les jeunes et tous ceux qui veulent investir dans le domaine agricole pourront s'intéresser à ce secteur. Les gens ne savent pas que la cola nourrit son homme. Elle intervient dans tout ce que nous faisons.

Comment se porte la filière ?

Globalement, la filière se porte bien. De 2005 à 2009, nous avons réalisé près de 100 000 tonnes par an à l'exportation. Cette année, c'est l'insécurité au nord du Nigéria qui a joué en notre défaveur. Le Nigéria est le premier consommateur de cola. Vient ensuite le Burkina Faso. A cause de la situation d'insécurité au nord du Nigéria, la demande a chuté à 70 000 tonnes par an à l'exportation.

Quelles sont vos performances à l'hectare ?

Avec la nouvelle variété, nous produisons 10 tonnes en moyenne, à l'hectare. Quand ça ne marche pas, c'est au moins 7 tonnes qui sortent à l'hectare. En plus, la cola n'a pas de saison. C'est trimestriel. Chaque trois mois, la cola produit. Comprenez donc que nos familles mangent tous les jours.

Quels sont les prix appliqués au niveau de la vente ?

De 2005 à 2012, le kg était à 1300F CFA. En 2013, avec la crise au Nigéria, le kg est descendu à 600F FCFA. Il faut savoir que la cola se vend au détail en Côte d'Ivoire. Mais au niveau de la CEDEAO, la cola est payée par tonnage. Au Sénégal par exemple, tous les commerçants viennent se ravitailler à Dakar.

C'est comme cela, dans tous les pays importateurs de cola, il y a des grands points de vente où on vient se ravitailler.

Quels sont vos clients ?

Le Nigéria avec ses 160 millions d'habitants constitue le plus grand importateur de cola. C'est notre premier client. Ensuite viennent, le Burkina Faso, le Tchad, la France, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite qui passe par le Nigéria. On souhaite d'ailleurs que l'Etat nous aide à établir des relations directes avec l'Arabie Saoudite afin de vendre sans intermédiaire notre cola à ce pays.

Quelles sont les différentes qualités de cola que vous vendez ?

Il n'y a que deux qualités de cola : la cola rouge et la cola blanche.

Apparemment, les choses marchent assez bien dans votre filière. Mais vous êtes certainement confrontés à plusieurs difficultés. Quelles sont-elles ?

Effectivement, la filière de la cola fonctionne assez bien. Mais ce n'est pas sans compter avec les nombreux problèmes auxquels nous sommes confrontés. C'est pourquoi nous disons qu'il faut que les tracasseries routières cessent. On souffre trop sur les routes, notamment avec certains agents des forces de l'ordre. Nous estimons qu'ils ne doivent pas constituer un frein à la commercialisation de la cola, qui est un produit agricole comme tout autre.

Par exemple, un seul chargement pour le Nigéria nous coûte 310 000 FCFA sans le transitaire et la TVA. En ajoutant ces frais, le chargement nous revient à un peu plus de 400 000 FCFA.

Il y a également de nombreuses personnes qui interviennent dans la filière. Nous avons des milliers de pisteurs (qui vont acheter la cola en brousse) et de commerçants. Mais nous ne cotisons pas. Ailleurs, il y a des prélèvements qui se font. C'est pourquoi, ici, nous voulons aller à la cotisation volontaire pour avoir de l'aide auprès des bailleurs de fonds afin de pouvoir venir en aide aux producteurs et aux commerçants. Sachez que nous avons autour de 160 magasins de cola à travers le pays.

A vous entendre, vous avez encore beaucoup de défis à relever. Qu'attendez-vous de l'Etat ?

On attend beaucoup de l'Etat. Nous voulons que les producteurs soient financés afin d'augmenter la production. Que l'Etat sensibilise les jeunes pour qu'ils s'intéressent à la cola. Il y a du travail dans le secteur. Ils peuvent être par exemple des pisteurs…

Aussi, que l'Etat pense, avec le Ministère de l'Intégration, à décorer les acteurs de la cola. Les autres filières sont toujours à l'honneur. Mais jamais, on n'a fait un clin d'œil à la Filière Cola alors que la cola est au centre de l'intégration sous-régionale et aussi le centre de notre culture avec entre autre les mariages. Que l'Etat aide aussi nos chercheurs car nous voulons d'autres variétés pour produire plus à l'hectare. Je l'ai dit, nous voulons aller à la cotisation, que l'Etat nous aide à y arriver. On attend toujours le décret.

Votre mot de fin ?

Nous souhaitons que les medias s'intéressent à nous. Parce que sans les médias, on ne peut pas avancer. Nous tenons également à remercier le FIRCA pour son appui constant depuis 2009.

FIRCA

FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

VOUS DIT MERCI

BANQUE MONDIALE

CEDEAO / ECOWAS

Le Conseil du Café-Cacao

Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

CORAF/WECARD

ANADER

CNRA

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE AGRONOMIQUE

i2c

ARECA

Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde

APROMAC

AIPH

INTERPORCI

INTERPROFESSION PORCINE DE COTE D'IVOIRE

INTER COTON

IPRAVI

Inter Profession Avicole Ivoirienne

O.B.A.M-CI

ORGANISATION DES PRODUCTEURS-EXPORTATEURS DE BANANES, D'ANANAS, DE MANGUES ET D'AUTRES FRUITS D'EXPORTATION DE CÔTE D'IVOIRE

Association civile, loi n°60-315 - du 21.09.1960

OCAB

Célébration des10 ans du FIRCA...

Trois jours de réflexion pour préparer un lendemain radieux aux filières agricoles

Lancées le vendredi 27 septembre dernier, les festivités commémorant les dix ans du FIRCA se sont déroulées les 28, 29 et 30 octobre 2013 à l'espace UMOA-CRRAE, à Abidjan-Plateau, sous le parrainage du Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances M. Daniel Kablan DUNCAN et la présidence du Ministre de l'Agriculture, M. Mamadou Sangafowa COULIBALY. La commémoration du dixième anniversaire du FIRCA a réuni autour des précurseurs de l'institution, l'ensemble des filières agricoles, les Partenaires Techniques et Financiers et de nombreux invités. Placée sous le thème, « FIRCA, 10 ans au service des filières agricoles : bilan et perspectives », la cérémonie qui s'est voulue riche en couleurs, a servi de prétexte au FIRCA pour réfléchir sur la stratégie à mettre en œuvre, à l'effet d'assurer un lendemain meilleur aux filières agricoles.

Un regard rétrospectif sur les dix années de parcours du FIRCA, finit de convaincre sur le rôle de moteur de financement pérenne pour le développement d'une agriculture durable et compétitive, orientée vers la promotion des filières agricoles, à travers la génération et la diffusion de technologies pouvant améliorer durablement la productivité et le niveau de vie des exploitants agricoles. En effet, en dix ans d'existence, le FIRCA a mobilisé auprès des filières, des Partenaires Techniques et Financiers et de l'Etat, plus de 56 milliards de Francs CFA et financé plus de 395 projets.

Cependant, selon le Président de son Conseil d'Administration, M. AMOIKON Banga, pour chaque regard qu'il jette en arrière, le FIRCA doit regarder deux fois vers l'avenir.

Pour y arriver, M. AMOIKON Banga a encouragé les acteurs des filières agricoles à travailler, malgré les embûches, dans un climat de confiance et de transparence, à unir leurs efforts et développer des synergies pour bâtir une agriculture compétitive, rentable, pourvoyeuse de richesses pour les producteurs, leurs organisations et l'Etat. Ces défis qui les engagent ne sauraient trouver des solutions sans une profonde

réflexion. Il a donc invité les producteurs et leurs organisations à travailler dans le sens de la professionnalisation, avec le soutien de l'Etat au secteur pour que la jeunesse y voit un avenir porteur, avec des valeurs de solidarité, de générosité, d'abnégation, mais aussi des revenus substantiels, permettant de construire une existence prospère et sereine.

La qualité de la gouvernance du FIRCA suscite admiration et crédibilité aux yeux des bailleurs de fonds. Cité en exemple, le FIRCA s'exporte et fait école au delà de la Côte d'ivoire. Témoin privilégié de la mise en place et de l'évolution du FIRCA, le Ministre de l'Agriculture, M. Coulibaly Mamadou Sangafowa, n'a pas tari d'éloges à l'endroit de l'institution qu'il a vu naître et invité les partenaires de la Côte d'Ivoire à soutenir le financement agricole du pays.

Malgré le contexte particulièrement difficile, marqué par des crises successives, au cours de ces 10 dernières années, a soutenu le Ministre de l'Agriculture, le FIRCA, sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, a pu assurer la mobilisation de ressources professionnelles, pour financer les programmes de développement des filières agricoles. Régulièrement saisi par ses homologues de la sous-région, pour partager l'expérience de ce mécanisme novateur de financement durable de l'agriculture, le Ministre de l'Agriculture a adressé ses félicitations et ses encouragements au Président du FIRCA et à tous ses prédécesseurs pour le travail accompli. L'occasion a également servi de prétexte au Ministre de l'Agriculture, pour lancer un appel aux institutions bilatérales et multilatérales de coopération afin de promouvoir un mode de financement de l'agriculture plus ambitieux et plus audacieux, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Saisissant l'occasion de la célébration des 10 ans du FIRCA, donnant une place de choix à l'évocation des mécanismes de financement de l'agriculture, le Premier Ministre, Daniel Kablan DUNCAN a souligné que la politique de Développement Agricole de la Côte d'Ivoire, telle que voulue par le gouvernement, repose d'une part sur la modernisation de l'agriculture et d'autre part sur la promotion de l'entreprise agricole, parce que convaincu que cette option est un facteur d'émergence d'un secteur agricole équilibré, compétitif et intégré dans l'économie sous régionale.

A ce titre, le Premier Ministre a noté que le FIRCA représente un exemple parfait d'outil professionnel né de la volonté de l'Etat d'accompagner les acteurs et professionnels du monde agricole et attend que sous l'autorité des ministères de tutelle, le FIRCA prenne une part active à la réalisation de l'émergence d'une agriculture moderne en Côte d'Ivoire. Au nom du Président de la République, le Premier Ministre a aussi salué la présence de tous les partenaires techniques et financiers qui œuvrent aux côtés de l'Etat, au développement de notre Agriculture.

Alliant harmonieusement réjouissances et travail, la commémoration du 10ème anniversaire du FIRCA s'est voulue un forum d'échanges et de partage, entre acteurs et professionnels de divers horizons. Elle a aidé à approfondir la réflexion sur les stratégies idoines et les solutions pratiques pour répondre aux besoins spécifiques de l'agriculture ivoirienne.

Ainsi, la commémoration des dix ans du FIRCA a été meublée par une conférence inaugurale, prononcée par Monsieur Madani Tall, Directeur des Opérations de la Banque Mondiale pour la Côte d'Ivoire qui a confirmé l'agriculture comme le plus gros pourvoyeur d'emplois. Trois autres thèmes, portant sur : «le FIRCA, outil de financement pérenne de l'agriculture : bilan et perspective», «E-agriculture : quelles opportunités pour une Agriculture émergente», «Renforcement des Institutions Nationales de Recherche et de Conseil Agricole : Analyse et Perspectives», des panels et des expositions des produits et des technologies ont tenu les participants en haleine.

La diffusion d'un film documentaire a permis aux participants de comprendre la vision, les missions, les domaines d'intervention, les sources de financement, le mécanisme de mobilisation des ressources auprès des Filières et leurs répartitions dans les différents programmes du FIRCA et de toucher du doigt les résultats des acquis générés par l'Institution.

Durant trois jours, les participants ont, à travers différents exposés, été instruits et convaincus de ce que les actions du FIRCA contribuent, à terme, à la redynamisation de l'appareil de recherche agronomique et de conseil agricole, l'adaptation, la diffusion et l'implantation d'innovations et de technologies conformes aux attentes des usagers, la professionnalisation des métiers d'agriculteur, la transformation et la valorisation des produits agricoles.

Une conférence de presse co-animée par le Ministre de l'Agriculture, le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Exécutif du FIRCA a permis de donner d'autres éléments d'information aux journalistes présents.

Au terme des trois jours de travaux, le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, M. Kobenan Kouassi ADJOUMANI a engagé le FIRCA à tirer le meilleur profit de ces journées de commémoration et redoubler d'effort pour ouvrir de nouveaux sillons pour les dix prochaines années. La lecture du rapport de synthèse a mis fin aux festivités marquant les dix ans du FIRCA avec l'espoir de rendre les filières agricoles plus dynamiques pour les 10 prochaines années.

ILS ONT DIT...

Mamadou SANGAFOWA COULIBALY
Ministre de l'Agriculture

Pour avoir conduit les travaux de l'assemblée constitutive et avoir été le premier commissaire du gouvernement au sein du Conseil d'Administration du FIRCA en 2003, je peux témoigner que cette structure a vu le jour dans des conditions rendues défavorables par la gestion décevante des fonds issus de la libéralisation de la filière café-cacao. Au point où, très peu d'observateurs, à commencer par les partenaires au développement, lui prédisaient le destin qui est le sien aujourd'hui (...)

Si nous devons ce résultat à la pertinence de la place qu'occupe le FIRCA dans la gouvernance du secteur agricole, nous le devons également à la qualité des hommes et des femmes qui ont présidé à sa destinée jusqu'à ce jour (...)

En tant que commissaire du gouvernement au FIRCA hier, et Ministre de tutelle de cette structure aujourd'hui, je peux également témoigner de ce que le FIRCA a bénéficié jusqu'ici de la compétence d'un homme méthodique, rigoureux, passionné et intègre. J'ai nommé le Dr Pierre Ackah Angniman, Directeur Exécutif du FIRCA depuis la création de cette structure.

KOBENAN Kouassi Adjoumani
Ministre des Ressources Animales et Halieutiques

Que de travail abattu en 10 ans avec votre inestimable appui!

Cependant, le chemin est encore long et jalonné d'obstacles que nous devons ensemble surmonter. A cet effet, j'attends de vous une forte implication dans la mobilisation des ressources au profit du FIRCA et dans la mise en œuvre de programmes et projets de développement agricole cofinancés dans l'intérêt des filières agricoles (...)

La mise en œuvre de ces recommandations, j'en suis persuadé, contribuera à une structuration dynamique des filières, une meilleure coordination des actions, une utilisation optimale des ressources financières et une plus grande efficience des résultats et impacts pour une agriculture plus performante et compétitive (...)

Par ailleurs, je voudrais vous donner l'assurance que toutes les observations et suggestions pertinentes, formulées au cours des conférences thématiques et panels pendant ces trois journées, seront traitées avec soin et célérité.

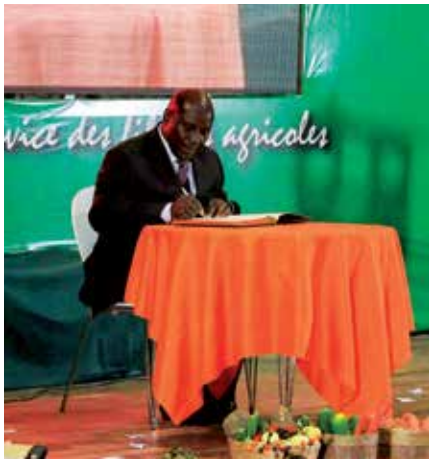

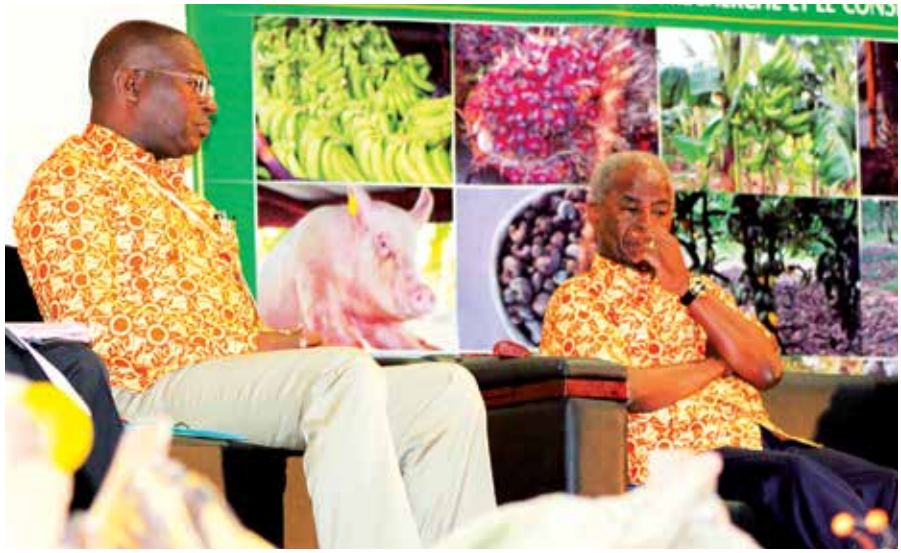

Les journalistes de la presse nationale découvrent les réalisations du PPAAO/WAAPP

Suite à l'atelier de renforcement des capacités des journalistes et des membres du GTN sur la communication agricole, le PPAAO/WAAPP a organisé du 17 au 21 Septembre 2013 une visite des activités et des sites d'exécution du programme au profit des journalistes.

Cette visite avait pour objectif de permettre aux journalistes de mesurer à mi-parcours l'implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités du PPAAO/WAAPP et d'évaluer l'impact de l'adoption des technologies sur la vie des bénéficiaires en vue de renforcer la visibilité du programme.

En effet, les activités du PPAAO/WAAPP Côte d'Ivoire ont démarré en 2011 et des résultats pertinents existent sur le terrain. Pour ce faire, une délégation de journalistes composée des agents de la presse nationale (audiovisuelle, écrite et en ligne) et des radios de proximité ont parcouru une dizaine de sites d'exécution afin de mieux s'imprégner du niveau de réalisation du PPAAO/WAAPP et d'en informer l'opinion nationale.

Au cours de cette visite, les producteurs individuels et les groupements de producteurs rencontrés ont partagé leurs expériences sur les différentes spéculations retenues dans le PPAAO/WAAPP en expérimentation sur leurs parcelles. Depuis, sa mise en œuvre jusqu'à ce jour, le PPAAO/WAAPP a introduit en milieu paysan des variétés améliorées de Banane plantain, de manioc, de maïs, de riz et d'igname. Les sites visités ont permis aux journalistes de découvrir certaines nouvelles variétés améliorées introduites en milieu paysan. Il s'agit des variétés PITA 3 et FHIA 21 pour la banane plantain, du BOCOU 1 au niveau du manioc, de la variété de maïs GMPR 18 et du WITA 9 pour le riz.

Pendant les échanges, les producteurs ont dit avoir adopté ces variétés en raison de leur rendement élevé et de leur résistance à certaines maladies après un test. Toujours, selon eux, les techniques de production de matériel végétal de qualité apprises, dont entre autres la technique de recepage du manioc et la production de rejets par la technique de décapitation permettent à ce jour de réduire les pro-

blèmes de déficit de matériel végétal et de semences en vue de garantir leur productivité.

A chaque étape de la visite, les producteurs ont expliqué aux journalistes les nouvelles techniques culturales introduites par le PPAAO/WAAPP ainsi que l'impact sur leur productivité et sur leurs conditions de vie. Les producteurs ont dit avoir enregistré des rendements élevés parmi lesquels on peut citer les rendements de 14 à 22 t /ha pour les variétés améliorées de banane plantain contre 7 t/ha pour les variétés locales de banane plantain et de 25 t /ha pour la variété améliorée de manioc BOCOU 1.

Pour ajouter une plus-value aux productions agricoles, le PPAAO/WAAPP s'est inscrit dans le développement de la chaine de valeur. Les hommes des médias ont découvert les actions entreprises au niveau de la transformation de la banane plantain à travers la visite (i) de l'unité de production de la farine de banane plantain, (ii) le hangar destiné à la conservation de la banane plantain à l'état vert et (iii) la dégustation des produits issus de la farine de banane plantain à la Société de Technologie Tropicale (I2T).

Ainsi, pendant 5 jours, des interviews des producteurs et des prises de vue (vidéo et photos) des activités du PPAAO/WAAPP et des bénéficiaires ont permis de mettre en exergue, à toutes les étapes de la mission, le niveau de mise en œuvre du PPAAO/WAAPP et le dispositif qui est mis en place pour permettre au programme de contribuer à la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire.

Le PPAAO/WAAPP introduit la méthode de Plants Issus de Fragments de tiges (PIF) en Côte d'Ivoire

L'indisponibilité ou l'inaccessibilité du matériel végétal de qualité constitue l'une des contraintes majeures au développement de la culture de la banane plantain en Côte d'Ivoire. En effet, le matériel végétal utilisé pour créer les bananeraies est presqu'exclusivement constitué de rejets prélevés dans les anciennes plantations. Ces rejets produits selon le système traditionnel proviennent de variétés peu productives et souvent infestés de parasites.

Par ailleurs, l'insuffisance de matériel végétal de qualité de banane plantain est ressortie comme l'une des contraintes majeures au niveau de la filière, au cours de l'atelier d'identification des besoins des acteurs nationaux et sous-régionaux de la Filière Banane Plantain, tenu du 27 septembre au 01 octobre 2011, à Grand Bassam.

Cette problématique a été prise en compte par le PPAAO/WAAPP qui a organisé deux (2) sessions de formation à l'attention des pépiniéristes et des spécialistes des centres de recherche, de vulgarisation et des universités nationales du 30 Septembre au 12 octobre 2013 à Tiassalé.

C'est dans l'optique de relever le défi de la disponibilité de matériel végétal performant de banane plantain, que le PPAAO/WAAPP a, au cours de 2 sessions, formé 10 formateurs et 50 pépiniéristes à la méthode de Plants Issus de Fragments (PIF). En effet, la méthode de PIF est une technique éprouvée qui permet une production en masse des rejets, en seulement deux à trois mois, dans un milieu assaini.

La méthodologie de cette formation s'est axée sur des séances en salle et des travaux pratiques sur des parcelles de production de banane plantain en contre saison conduite par le PPAAO/WAAPP en collaboration avec l'Association pour le Développement des Cultures Vivrières Intensives (ADCVI) et le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA).

De façon pratique, les apprenants ont appris les techniques de construction du germoir, le choix des variétés, la collecte des baïonnettes, la préparation des bulbes, la mise en germoir, le

suivi des jeunes plantules et l'affranchissement et suivi sous ombrière.

Dispensée par un spécialiste venu du Centre Africain de Recherches sur Bananiers et Plantains (CARBAP), cette formation marque le début de la mise en place d'un dispositif formel de production et de distribution de plants de bananier plantain dans les zones à fort potentiel de production de banane plantain. Il s'agira à terme de couvrir de façon optimale la demande croissante des rejets de banane plantain.

Un suivi post-formation, au cours duquel le formateur visitera les dispositifs de production de plants réalisés suite à la formation, est prévu. Le suivi post-formation sera l'occasion pour le formateur de s'assurer que les apprenants et les bénéficiaires maîtrisent la technique et de procéder aux réglages nécessaires.

le PPAAO/WAAPP Côte d'Ivoire obtient la mention « Satisfaisant »

Le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) a pour objectif majeur d'assurer la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire et dans la sous-région. Dans le cadre de l'évaluation de ce programme, le PPAAO/WAAPP Côte d'Ivoire a reçu la mission conjointe Côte d'Ivoire - Banque Mondiale, du 16 au 22 Octobre 2013, à l'instar des autres pays de la sous-région impliqués dans la mise en œuvre du programme.

L'objectif de cette mission était de faire la revue à mi-parcours du PPAAO/WAAPP 1.B et de superviser la mise en œuvre du PPAAO/WAAPP 1.C. Pour ce faire, la mission conjointe était composée des experts de la Banque Mondiale, du représentant du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), du Ministère de l'Agriculture et du Ministère délégué auprès du premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances.

L'appréciation des activités du PPAAO/WAAPP Côte d'Ivoire s'est faite au travers des ateliers couplés avec des visites de terrain auxquels ont été associés les bénéficiaires des spéculations retenues et les acteurs clés du PPAAO/WAAPP.

Des échanges avec les plateformes des acteurs de production de manioc et de Banane plantain, respectivement à Dabou et Agboville, ont permis à la mission d'apprécier le niveau d'implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre du programme ainsi que l'intérêt manifesté par ceux-ci.

Dans le cadre de la production de matériel végétal de banane plantain, le PPAAO/WAAPP 1.B a formé des pépiniéristes et installé des parcs à souche dans les zones productrices de banane plantain. La visite à l'un des pépiniéristes de banane plantain et d'une parcelle communautaire de production de boutures de manioc a mis en exergue le dispositif mis en place par le PPAAO-WAAPP- Côte d'Ivoire pour fournir aux producteurs des plants de qualité et en quantité suffisante.

Par ailleurs, des parcelles test d'évaluation participative de variétés de riz et les travaux de réhabilitation du Centre de Formation à la Mécanisation Agricole (CFMAG) visités, ont donné à la mission conjointe un aperçu détaillé des actions entreprises pour le renforcement des capacités des acteurs rizicoles de la sous-région et de vérifier le comportement des variétés de riz introduites en Côte d'Ivoire à partir de la Guinée et du Mali.

Au niveau du PPAAO/WAAPP Côte d'Ivoire, le taux de décaissement au 30 Septembre 2013 est de 23% pour le WAAPP 1.C et de 43% pour le WAAPP 1.B. L'ensemble des activités menées sur les 6 spéculations retenues ont permis de toucher à ce jour 142 000 bénéficiaires dont 29% de femmes pour le WAAPP 1.B.

Au terme de la mission conjointe, la Banque Mondiale a noté avec satisfaction les résultats obtenus et les activités engagées dans la mise en œuvre du PPAAO/WAAPP Côte d'Ivoire,

surtout en termes de génération et de diffusion de technologies agricoles.

Pour la mission, l'engouement constaté sur le terrain est un gage de succès de l'achèvement de la mise en place du dispositif en vue de la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire.

Malgré les points de satisfaction enregistrés par la Banque Mondiale, plusieurs défis sont à relever pour renforcer la performance du PPAAO/WAAPP.

Pour ce faire, quelques recommandations ont été faites notamment, (i) la diffusion à grande échelle des semences améliorées, (ii) l'accélération de la production de semences certifiées de riz, (iii) l'appropriation des technologies rizicoles développées dans la sous-région, (iv) l'intégration effective des chercheurs de la sous-région dans l'exécution des programmes de recherche sur la banane plantain et (v) la validation par le comité scientifique du Programme de Travail et de Budget Annuel (PTBA) du Centre National de Spécialisation Banane plantain (CNS).

Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), agence d'exécution du PPAAO/WAAPP s'est engagé, en collaboration avec toutes les parties prenantes, à poursuivre les efforts pour permettre à la Côte d'Ivoire d'assurer l'atteinte des objectifs en matière de sécurité alimentaire.

Quelques résultats clés du PPAAO/WAAPP 1.B à mi- parcours

- Taux de décaissement de 43% du montant global

-142 000 personnes bénéficiaires dont 29 % de femmes

- Adoption par les producteurs des variétés de manioc BOCOU 1 et BOCOU 2

- Adoption par les producteurs des variétés de banane plantain PITA 3 et FHIA 21

- Promotion de mets issus de la farine de banane plantain (Pizzas, galettes, gâteaux, etc.) auprès des spécialistes de la restauration et du grand public

- Introduction en milieu paysan de 2 techniques de production de matériel végétal de banane plantain : les techniques de décapitation et de Plants Issus de Fragments de tiges (PIF)

- Introduction de la banane plantain en culture pure (culture non associé) comme une pratique nouvelle dans le paysage agricole ivoirien

- Génération d'itinéraire technique pour la conduite de la culture de banane en contre saison

- Construction d'abris améliorés pour la conservation de la banane plantain sur une longue durée

- Identification d'aliments à base de banane plantain très peu hyperglycémiants selon la variété et le stade de maturité pour améliorer le régime alimentaire des malades du diabète

- Plus de 17 000 ha couverts avec trois (3) nouvelles variétés de maïs (GMRP 18, AMATZB-SR-C1-W et DMR-SR-W) dans le cadre de la production de semences de Maïs

- Deux (2) tonnes de semences d'ignames produites et mises à la disposition d'un réseau de multiplicateurs

- 18 millions de volailles traditionnelles vaccinées contre la pseudo peste aviaire dans 13 départements de la zone Nord de la Côte d'Ivoire

- Mise à la disposition des éleveurs de 85 géniteurs améliorés de porc

- 1 portée moyenne de 11,6 porcelets nés par truie primipare

- Atteinte dans un délai de 6 mois du poids de 100 kg par porc.

Le PPAAO/WAAPP 1.C en chiffres

- Taux de décaissement de 23% au 30 septembre 2013

- 1040 tonnes de semences brutes de riz dont 832 tonnes de semences commerciales produites pour la campagne 2012

- Rachat de 832 tonnes de semences commerciales et distribution selon un mode de cession en milieu paysan pour les prochains cycles de production

- 50 tonnes de semences G2 livrées et 1095 hectare en phase de mise en place pour la campagne 2013

- Installation de pools de développement rizicole

- Travaux de réhabilitation et d'équipements des bâtiments et de périmètre expérimental des centres de recherche et des centres de formation notamment le Centre de Formation à la Mécanisation Agricole de Grand-Lahou (CFMAG), centre régional de formation aux métiers rizicoles

Journée du Planteur d'Hévéa

Replantation et sécurité alimentaire à l'ordre du jour

L'édition 2013 de la Journée du Planteur d'Hévéa, s'est tenue du 14 au 15 novembre 2013 au centre culturel de Daloa. Placée sous la présidence d'honneur du Ministère de l'Agriculture, cette quatrième édition de la Journée du Planteur d'Hévéa avait pour thème : Replantation et sécurité alimentaire. Plus de 500 participants composés de planteurs, d'usiniers, d'opérateurs techniques d'encadrement, du CNRA, du FIRCA, de délégations venues du Ghana et du Gabon, ainsi que d'autres Prestataires de la Filière Hévéa ont répondu présent à l'appel de l'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire (APROMAC).

Instaurée en 1980, la Journée du Planteur d'Hévéa est une institution de l'APROMAC, pour réunir en un lieu, les acteurs de la filière autour d'un thème qui intéresse le secteur. En effet, une des contraintes de l'hévéaculture est la durée de la période non productive (6 ans) des hévéas. Pendant ce temps, les interlignes sont occupées par une plante de couverture, généralement Pueraria phaseoloïdes, qui empêche le développement d'adventices mais qui ne fait l'objet d'aucune exploitation alimentaire ou commerciale. Cependant, comme l'a indiqué le Secrétaire Exécutif du Fonds de Développement Hévéa, M. KOFFI Konan Albert, il est possible d'associer des cultures vivrières aux jeunes hévéas sans dommage pour les arbres. Des essais de rotations culturales adaptées développées sur trois ans, ont démontré que les cultures d'igname ou de bananier plantain peuvent être répétées.

Ces cultures ont un effet bénéfique sur la croissance des hévéas et procurent des revenus aux hévéaculteurs. Pourtant, les pratiques associant l'hévéa à d'autres spéculations comportent un certain nombre de risques. Ainsi, des problèmes de compétition entre les cultures, d'érosion du sol, de conditions favorables à la propagation de maladies peuvent apparaître et détruire totalement la plantation. C'est pourquoi la recherche s'est penchée sur le sujet.

Les résultats de la recherche montrent qu'il est possible de pratiquer des cultures en intercalaire des jeunes hévéas pour assurer la sécurité alimentaire,

sans dommage pour les arbres. Les principales cultures vivrières testées et associables à l'hévéa sont les suivantes : igname, riz, maïs, arachide, banane plantain, légumes divers (gombo, aubergine…).

Pour l'édition 2013, outre le thème central « replantation et sécurité alimentaire », une dizaine de sous-thèmes a été développée, entre autres: ''Association hévéa-cultures vivrières; Production de semence de bananier par les pépiniéristes ; système amélioré de production de plants d'hévéa'', clinique phytosanitaire de l'hévéa'', etc. Des jeux de société, des visites de stands achalandés de produits à base d'hévéa, des visites de pépinières et de plantations d'hévéa ont également meublé l'édition 2013 des Journées du Planteur d'Hévéa.

Malgré les résultats encourageants enregistrés par la recherche, des contraintes subsistent. Il faut noter que le manque d'entretien, souvent observé, peut annuler les avantages potentiels de la pratique. En outre, l'utilisation de matériel végétal amélioré et le respect des techniques culturales de replantation sont indispensables pour garantir un niveau de production intéressant. Au niveau de la recherche, les études de rentabilité économique de ces pratiques sont à finaliser.

La diffusion d'un film documentaire proposé par le FIRCA, a permis aux participants de voir l'effectivité et de comprendre l'avantage de l'association hévéa-bananiers plantain, développée dans le cadre du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO). Il s'agit dans le cadre de ce projet, de permettre aux pépiniéristes d'hévéa de s'adonner à la production des rejets en vue de les mettre à la disposition des planteurs d'hévéa.

L'une des grandes innovations développées lors de cette édition est la présentation de la clinique phytosanitaire de l'hévéa qui est un site web en ligne visant à permettre aux planteurs d'identifier eux mêmes les maladies et les ravageurs dans leurs exploitations.

Revenant sur le thème principal de la journée ''Replantation et sécurité alimentaire'', le vice-président de l'APROMAC, M. Wadjas Honest a indiqué qu'il s'agit à présent pour la filière, de s'attaquer à la replantation des vieilles parcelles réalisées depuis 1978, début des premiers projets de plantations individuelles.

Pour le vice-président de l'APROMAC, il est temps de mettre en pratique les progrès réalisés par la recherche, en favorisant en outre l'introduction des cultures vivrières dans l'itinéraire technique hévéicole, afin de procurer au planteur une source d'alimentation et un revenu additionnel dans l'attente de la mise en saignée de sa plantation. Il s'est par ailleurs, prononcé sur l'environnement général actuel de la filière notamment les conséquences de la taxe de 5% sur les chiffres d'affaire. Il a partagé le désaroi du producteur qui ne perçoit plus les primes exceptionnelles payées par l'usinier qui, lui même fait le choix entre la surtaxe et les primes d'encouragement aux producteurs.

Cependant, au-delà des turbulences apparentes, le secteur hévéicole reste encore au nombre des filières qui contribuent le mieux à l'amélioration du niveau de vie des populations rurales et à la lutte contre la pauvreté.

La technique de la mangue séchée adoptée pour limiter les pertes post-récolte

Dans le cadre de la mise en œuvre du PPAAO/WAAPP au profit des acteurs de la Filière Mangue, le FIRCA a organisé du 19 au 23 août 2013, un atelier d'information et de sensibilisation des coopératives de producteurs de mangue des régions du Poro, du Tchologo, de la Bagoué, du Kabadougou et du Folon. Cet atelier avait pour objectif d'informer ces producteurs sur le projet de transfert de technologies éprouvées de séchage de la mangue et sur les résultats de la mission effectuée au Burkina Faso du 2 au 8 juin 2013, à cet effet.

Afin d'informer les coopératives de producteurs de mangue de Côte d'Ivoire sur le projet de transfert de technologies éprouvées de séchage de la mangue et sur les résultats de la mission effectuée au Burkina Faso, le FIRCA a organisé du 19 au 23 août 2013, un atelier d'information et de sensibilisation des coopératives, sur le projet. Cet atelier qui a servi de cadre d'échanges entre les acteurs de la Filière Mangue (OCAB, OBAMCI, coopératives concernées, exportateurs, producteurs), a également permis d'identifier les coopératives susceptibles d'abriter le projet à travers leur niveau d'organisation actuelle et leurs activités sur le terrain (production, ressources humaines, capacité de financement, infrastructures, etc.).

En effet, pour faciliter la transformation de la mangue dont la production ivoirienne est estimée à plus de 100.000 tonnes, pour environ 10 % d'exportation, le FIRCA a réalisé en 2012, des études de faisabilité de projets de transformation de la mangue dans les grandes zones de production. Ces études appuyées par une mission exploratoire au Burkina Faso effectuée du 2 au 8 juin 2013, a permis à la délégation du FIRCA d'avoir des informations utiles sur la Filière Mangue séchée du Burkina Faso et les différentes modalités du transfert de technologies éprouvées de séchage de mangue dans les coopératives appuyées par le FIRCA. Au cours de la mission, les acteurs concernés par la production de mangue séchée basés à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Toussiana et Banfora, ont été rencontrés. L'environnement lié à l'organisation logistique de l'approvisionnement, au stockage du produit fini avant export et les mesures d'accompagnement nécessaires pour une meilleure production de la mangue séchée, ont été expliqués à la délégation ivoirienne.

Il faut signaler que la conservation de la mangue fraîche dans les meilleures conditions est onéreuse et difficile en l'absence d'infrastructures appropriées (chaine de froid, irradiation, etc.). Aussi, pour conserver la mangue et assurer sa commercialisation sur une longue période, les pays de la sous-région comme le Mali, le Sénégal, le Burkina Faso ont-ils entrepris des activités de transformation et de valorisation du fruit en divers produits, tels que le jus, la mangue séchée, le vinaigre, etc. La transformation de la mangue fraîche apparait donc comme une alternative pour réduire les pertes post récolte et améliorer le revenu des producteurs.

A cet effet, le FIRCA a inscrit dans son programme annuel d'actions 2013 (PAA 2013), soutenu par le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), un projet de création d'unités pilotes de transformation de la mangue dans les coopératives de producteurs de mangue de Korhogo, Sinématiali, Ferkessédougou, Boundiali, Tengréla et Odienné.

Quatre Centres Pilotes de Formation aux Métiers agricoles bientôt installés

Le Mardi 17 septembre 2013, le FIRCA a convié l'ensemble des institutions de formation professionnelle agricole et les filières de production agricole à un important atelier de concertation. L'objectif principal visé était de restituer les résultats de l'audit organisationnel des institutions de formation professionnelle agricole et de mener des réflexions sur la mise en place de centres pilotes de formation aux métiers agricoles.

Le secteur agricole est en perpétuelle évolution, du fait de nouvelles connaissances et innovations dans les divers domaines de la science et de la technologie. Ces mutations régulières nécessitent de la part des décideurs, une mise à niveau permanente, du savoir et du savoir-faire des acteurs du développement rural en général, et du développement agricole en particulier.

Pour y parvenir, la formation professionnelle aux métiers agricoles constitue un axe stratégique de développement du capital humain pour assurer la productivité des exploitations agricoles, accroître la production et améliorer de façon régulière, les revenus des producteurs et leur cadre de vie. La formation constitue, en un mot, le meilleur investissement pour l'acquisition des compétences techniques, supports indispensables à la professionnalisation des acteurs agricoles.

Ainsi, le FIRCA s'est engagé, avec l'ensemble des filières, à mettre un accent particulier au cours des prochaines années, sur la formation des producteurs dans tous les secteurs de production végétale, animale et halieutique, à travers des Centres Pilotes de Formation aux Métiers Agricoles (CPFMA).

Au regard du contexte actuel du développement agricole de la Côte d'Ivoire et de son évolution à l'horizon 2020, le FIRCA et les filières agricoles ont décidé de mettre en place, à titre expérimental, quatre Centres Pilotes de Formation aux Métiers Agricoles (CPFMA). Adossés aux institutions nationales de formation professionnelle agricole existant en Côte d'Ivoire, deux de ces centres seront implantés dans le dispositif de l'ANADER à Kotobi et Gagnoa et les autres, dans celui de l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA), abritant l'Ecole de Spécialisation en Pisciculture et Pêche en Eau Continentale, à Tiébissou et le centre d'Apprentissage, de Perfectionnement et de Production, à Bingerville .

Pour opérer ces choix, deux étapes ont été nécessaires, à savoir :

- la réalisation d'un audit organisationnel des institutions de formation professionnelle agricole de Côte d'Ivoire, pour évaluer les infrastructures de formation, connaître leur organisation, identifier les ressources humaines disponibles et évaluer les forces et faiblesses

- l'organisation d'un atelier de réflexion avec les filières agricoles sur l'importance des Centres Pilotes de Formation Professionnelle, pour mieux assurer la professionnalisation des producteurs et de leurs organisations professionnelles

L'atelier a donc permis au FIRCA, de valider avec les filières agricoles, le choix des institutions de formation professionnelle agricole devant accueillir les centres pilotes, afin de lui permettre de poursuivre les deux dernières étapes de l'approche adoptée, à savoir (i) un voyage d'études sur l'organisation, le financement et le fonctionnement des centres de formation professionnelle agricole et (ii) l'étude de faisabilité pour l'implantation des quatre centres pilotes.

Notons que cet atelier de réflexion a réuni autour du FIRCA, l'Institut de Formation Professionnelle Agricole (INFPA), l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), et les autres institutions de formation (TRCI, INPRAT et EFCPC de l'INHP-B).

Le FIRCA exporte son expertise au BURKINA FASO

A l'invitation du Fonds National de la Recherche et l'Innovation pour le Développement (FONRID), une délégation du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) s'est rendue à Ouagadougou au Burkina Faso, du 2 au 5 septembre 2013, pour partager l'expérience de la Côte d'Ivoire, en matière de financement de la recherche et du conseil agricoles.

En effet, suite à des échanges entre le FIRCA et le FONRID, appuyés par la décision du Gouvernement ivoirien reconnaissant le FIRCA comme un modèle de financement pérenne de l'agriculture, à partager avec les pays de la sous-région, la délégation ivoirienne s'est rendue à Ouagadougou, dans le cadre du partage d'expériences en matière de financement pérenne du secteur agricole, en s'appuyant sur le cas du FIRCA.

La délégation ivoirienne a eu plusieurs séances de travail avec le Ministre de la Recherche scientifique, les chercheurs burkinabés, les acteurs du monde agricole et des structures de financement du secteur de la recherche et de l'environnement.

Une présentation du FIRCA a permis aux hôtes de cerner le mécanisme de fonctionnement, de ce système innovant de financement de la recherche et du conseil agricole en Afrique.

Suite aux échanges, monsieur Justin Damo BARRO, Conseiller du Président du Faso et parrain de la cérémonie a dit son admiration pour le fonctionnement du FIRCA et de voir un système similaire mis en place dans son pays.

Les échanges avec les structures de financement de la recherche comme le FONRID et le FNC ont permis à la délégation du FIRCA de se rendre compte des efforts faits par l'Etat burkinabé dans le financement de la recherche pour le développement.

Au regard des exposés et de la place qu'occupe le secteur privé dans les résultats de recherche, il est ressorti des échanges que les ressources allouées à la recherche devraient être appuyées par les ressources du secteur privé et des partenaires au développement.

Après deux jours passés au pays des hommes intègres, la délégation ivoirienne est rentrée satisfaite d'avoir partagé le modèle de financement pérenne des services agricoles qui est le FIRCA avec ses homologues du Burkina Faso.

Les chercheurs burkinabés, ont émis le souhait de continuer les échanges avec la Côte d'Ivoire, afin de parvenir à faire adopter ce type de financement pérenne original par leurs dirigeants politiques.

Rappelons qu'en dix années d'exercices, le FIRCA, structure de financement pérenne de l'agriculture ivoirienne a reçu des missions de partages d'expériences venues du Niger, du Togo, du Ghana, et du Sénégal.

Le PNIA entame sa phase effective de mise en œuvre

Pour assurer un meilleur suivi de l'exécution des projets et la mise en œuvre effective du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), le Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances, M. Daniel Kablan DUNCAN, a procédé le jeudi 19 septembre dernier, à l'installation des organes de Gestion de la dite structure.

La table ronde organisée les 12 et 13 septembre 2012 par le Ministère de l'Agriculture, en vue de la mobilisation de ressources pour le financement du PNIA, a permis de recueillir des intentions d'investissement auprès du secteur privé et des Partenaires Techniques et Financiers, pour un montant de 2040,50 milliards, pour des besoins évalués à 2002,818 milliards de F CFA. Un an après, le PNIA est entré dans sa phase active à travers la signature d'un accord cadre entre la Compagnie Hévéicole de Prikro et le Ministère de l'Agriculture, pour le financement à hauteur de 31 milliards de FCFA, d'un projet intégré de l'hévéaculture et des cultures vivrières pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté, sous le regard bienveillant du Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances.

Dans les prochains jours, des projets similaires seront lancés à Odienné et à Korhogo, suivis d'autres dans tout le pays.

Le succès du PNIA, partant de l'Agriculture et de l'économie ivoirienne, dépend en majeure partie de la bonne exécution de l'ensemble des projets identifiés. C'est dans cette optique, que le Premier Ministre, Daniel Kablan DUNCAN a procédé le 19 septembre dernier, à l'investiture des deux organes que sont le Comité National de Pilotage (CNP) et le Secrétariat Technique (ST), pour la gouvernance du PNIA. Chevilles ouvrières du PNIA, ces organes sont composés de Représentants de la Présidence de la République, de l'Administration Publique, du Secteur Privé, de la Société Civile, des Organisations Professionnelles Agricoles, des Organisations Non Gouvernementales, ainsi que des Partenaires Techniques et Financiers.

A cet effet, le Premier Ministre s'est adressé aux personnes désignées par les différentes structures au sein des organes de gestion du PNIA, en leur réitérant qu'elles ont été choisies pour leur compétence et leur probité. Il leur a par conséquent demandé de mettre les qualités qui ont valu le choix porté sur leur personne, au service de la côte d'Ivoire, en facilitant la mise en œuvre des intentions d'investissement du secteur privé et des Partenaires Techniques et Financiers.

Le premier Ministre a par ailleurs engagé la responsabilité du Gouvernement à travers l'investiture de ces deux organes, pour la mise en œuvre du PNIA et pour aboutir aux résultats escomptés, en termes d'impact réel et durable, aussi bien sur les populations que la croissance agricole.

La cérémonie du 19 septembre 2013, marque ainsi, un pas décisif dans le processus de mise en œuvre du PNIA. Ces organes qui viennent d'être installés, ont dès cet instant, pour mission de booster l'avancement des projets et faire un état des lieux clair et précis pour assurer le succès du PNIA.

La région du Béré accueille la 2ème édition des JAAD et le lancement officiel du projet "Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton"

La deuxième édition des « Journées de l'Administration Agricole Délocalisée - JAAD » s'est déroulée du 7 au 9 novembre 2013 à Mankono, Séguéla, Touba et Odienné. Cette deuxième édition s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique agricole amorcée par la Côte d'ivoire. A cette occasion, le Ministre de l'Agriculture, accompagné par l'ensemble de son Cabinet, des responsables du Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des Filières Coton et Anacarde et du FIRCA, a présenté la réforme des filières Coton et Anacarde et la politique de la Sécurité Alimentaire aux populations de ces localités. En marge de cette visite, le Ministre de l'Agriculture a procédé au lancement du projet d'Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton.

Né de la volonté de se rapprocher des producteurs et autres acteurs du secteur agricole, le concept novateur des « Journées de l'Administration Agricole Délocalisée- JAAD » a été initié par le Ministre de l'Agriculture, Mamadou Sangafowa COULIBALY en 2012. Déterminé à redynamiser toutes les activités agricoles pour un meilleur rendement à l'échelle national, le Ministre de l'Agriculture a décidé de dédier deux à trois journées pour aller au contact des réalités du terrain et échanger avec les principaux acteurs du secteur agricole dans les différentes localités. Le principe consiste ainsi, à installer sur une période définie de quelques jours, toute la Direction, le Ministre lui-même et son cabinet dans le bureau du Ministère de l'Agriculture de la région. L'objectif de cette mutation temporaire est de permettre au Ministre de rencontrer tous les acteurs du secteur agricole pour mieux appréhender les préoccupations inhérentes à chaque activité. La première édition des JAAD s'est tenue dans la région du Bas-Sassandra, du 10 au 13 mai 2012 dans les villes de Soubré, Méagui et San Pedro.

Si le choix de la région du Béré pour la deuxième édition des JAAD se justifie, selon le Ministre de l'Agriculture, par la mise en œuvre de la réforme des Filières Coton et Anacarde, l'étape d'Odienné qui a enregistré la présence du Premier Ministre, Daniel Kablan DUNCAN, revêt un double caractère. Il s'agit premièrement selon le Ministre de l'Agriculture, de la cérémonie de signature de l'Accord Cadre de Partenariat entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et Export Trading Group (ETG). Ainsi, à l'instar de Louis Dreyfus Commodi-

ties dans la Région des Savanes et de Yaanovel dans le District de Yamoussoukro, la signature de cet Accord Cadre de Partenariat constitue le départ des activités du Groupe ETG en faveur du monde agricole notamment dans l'appui à la production , la collecte et la transformation du paddy, la commercialisation du riz blanchi, la collecte, la transformation et la commercialisation de la noix de cajou, l'appui à la production, la collecte, la première transformation et la commercialisation du sésame.

Le deuxième évènement, a poursuivi le Ministre Sangafowa, concerne la clôture des deuxièmes Journées de l'Administration Agricole Délocalisées (JAAD) qui ont permis de rencontrer les agriculteurs des régions du Béré et du Worodougou le 07 novembre 2013 et ceux du Bafing le 08 novembre 2013 pour finir le 09 novembre avec les agriculteurs d'Odienné. « Ces journées que nous avons démarrées en 2012 et que nous voulons institutionnaliser, se veulent l'occasion de rapprocher l'Administration Agricole des populations rurales que nous avons en charge d'encadrer en vue de l'amélioration de leurs conditions de travail et de leur cadre de vie » a conclu le Ministre de l'Agriculture.

Le FIRCA a saisi l'occasion des JAAD, pour le lancement officiel des activités d'Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton. Dans le cadre de ce projet, la signature des contrats de prestation du conseil agricole avec les structures retenues a eu lieu le vendredi 11 octobre 2013 à Abidjan. D'un montant d'un peu plus de 2 milliards 100 millions de F CFA, cofinancés par l'Union Européenne à hauteur de 50,13 % et l'INTERCOTON à 49,87 %, ce projet est exécuté par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) pour les campagnes agricoles 2013-2014 et 2014-2015, en qualité de maître d'ouvrage délégué pour le compte de la Filière Coton.

A cet effet, M. N'DIAYE Oumar, Directeur du Département des Cultures d'Exportation et Productions Forestières au FIRCA, Coordonnateur du Programme d'Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton, a donné les tenants et les aboutissants de ce projet. Le projet d'externalisation du conseil agricole dans la filière coton est selon M. N'DIAYE, un important projet né de la volonté des acteurs de la filière cotonnière ivoirienne.

En effet, bien que reconnu d'importance capitale dans la productivité de l'exploitation, les ressources mobilisées par la filière auprès du FIRCA, ne suffisaient pas à financer entièrement le conseil agricole. Ainsi, les services étaient certes améliorés par rapport à ce qui se passait par le passé, mais ne bénéficiaient pas à l'ensemble des cotonculteurs. Afin de permettre à tous les producteurs de tirer profit de cet important outil de développement agricole, l'Etat de Côte d'Ivoire a sollicité l'Union Européenne qui, à travers le contrat n° FED/2013/313-667, signé le 27 août 2013, a apporté une contribution en vue du financement du projet « Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton ». Cet appui permettra de renforcer le dispositif qui sépare désormais celui qui finance l'activité de conseil agricole (le producteur) de ceux qui l'exécutent c'est-à-dire les sociétés cotonnières et les faîtières de coopératives ainsi que du gestionnaire des ressources, le FIRCA. Ce dernier s'assure de la mise en oeuvre effective des activités prévues avant de procéder au paiement des prestataires. C'est un tournant décisif qui se profile dans le financement du conseil agricole dans la Filière Coton et qui va permettre, à terme, à la Côte d'Ivoire de passer d'un rendement de 1 tonne à 1,4 tonnes à l'hectare. Afin de pérenniser ce dispositif, M. N'DIAYE Oumar à invité les producteurs de coton à se l'approprier.

La deuxième édition des JAAD, avec en toile de fond la réforme des filières coton et anacarde et le lancement du Conseil Coton-Anacarde, devra contribuer à doubler la production de coton graine pour la porter à 600 000 tonnes en 2016. Avec cette réforme, les filières anacarde et coton se préparent à être fortes, capables de générer durablement des revenus importants pour les exploitants et leurs familles ainsi que pour le pays. Pour y arriver, le Ministre de l'Agriculture a invité chaque acteur des filières concernées à s'approprier cette réforme et à travailler à sa mise en œuvre.

A la découverte du Projet d'Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton

ECAFC
EXTERNALISATION DU CONSEIL AGRICOLE DANS LA FILIÈRE COTON

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet « Externalisation du conseil agricole dans la Filière Coton » s'inscrit dans la stratégie de relance du secteur coton, approuvée par le Gouvernement de Côte d'Ivoire le 19 juin 2008, dont l'objectif est d'augmenter et de sécuriser de façon durable les revenus des producteurs. Cette action qui découle de l'axe stratégique N°2, relatif à « l'amélioration de la compétitivité de la Filière Coton » prévoit entre autres activités, la redynamisation du dispositif du conseil agricole aux producteurs de coton.

Les actions de conseil agricole vont permettre une prise en main globale des problèmes de l'exploitation, y compris les différentes cultures présentes dans l'assolement, la gestion durable des sols et les thématiques sur la préservation de l'environnement.

Cofinancé par l'Union Européenne (50,13 %) et l'INTERCOTON (49,87%), ce projet est exécuté par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) sur une période de 24 mois. Le contrat de subvention qui porte le n° FED/2013/313-667 a été signé le 27 août 2013.

Objectif spécifique

Mettre en place un schéma durable d'organisation technique et financière du conseil agricole assurant la transparence des coûts et le contrôle de qualité des prestations.

Resultats attendus

- le dispositif de conseil agricole contractualisé est fortement consolidé
- les capacités des agents du conseil agricole sont renforcées
- les capacités des producteurs sont renforcées
- les besoins d'appui technique des producteurs sont mieux connus et pris en compte
- les prestations de conseil agricole sont suivies et évaluées
- le projet est bien géré.

Bénéficiaires finaux

Les bénéficiaires finaux, affectés directement par cette action sont:

- 120 000 producteurs de coton
- Les sociétés cotonnières qui assurent un service de conseil agricole
- Les Unions interrégionales de coopératives qui assurent un service de conseil agricole.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Le projet comprend quatre (4) activités opérationnelles

ACTIVITE 1 :

Contractualisation avec les prestataires de conseil agricole et exécution des prestations de conseil agricole

- Actualiser et valider à la fin de chaque campagne, le cahier de charges pour le conseil agricole
- Préparer les contrats de prestation
- Sélectionner et analyser les dossiers techniques et financiers des structures éligibles au conseil agricole
- Signer les contrats avec les structures retenues pour le conseil agricole

Signature des contrats d'Externalisation du conseil agricole dans la Filière Coton

ACTIVITE 2:

Formation des agents du conseil agricole

Cette activité permettra de renforcer les capacités techniques des Superviseurs et des producteurs. A cet effet, un guide du conseiller agricole sera élaboré, en vue d'harmoniser les outils et uniformiser le langage du Conseiller Agricole sur le terrain, de même qu'un Manuel du producteur.

Quatre sessions de formation sont prévues pour la formation des superviseurs sur les thèmes suivants:

- Vulgarisation agricole
- Andragogie ou pédagogie active
- Organisation du travail du Superviseur et gestion du personnel
- Mécanisation agricole et Défense et Restauration des sols

S'agissant des producteurs, des sessions de recyclage et de perfectionnement porteront sur l'utilisation des produits phytosanitaires, l'élaboration des plans de campagne, etc.

ACTIVITE 3:

Ateliers de restitution aux bénéficiaires

Le FIRCA et l'INTERCOTON, organiseront des ateliers de restitution aux producteurs, en vue de leur offrir l'opportunité d'échanger directement avec les structures d'encadrement et d'exprimer leurs impressions et attentes pour l'amélioration de la qualité des prestations de conseil agricole dont ils bénéficient.

ACTIVITE 4:

Suivi et évaluation des prestations

Pour un meilleur suivi des activités de conseil agricole, le FIRCA réalisera des missions de suivi-évaluation périodiques, en vue de s'assurer de la conformité des prestations aux normes établies dans le contrat de prestation.

Ces missions verront la participation de toutes les parties prenantes : INTERCOTON, ARECA, MINAGRI, Producteurs.

La femme au cœur du métier de saigneur

L'hévéaculture en Côte d'Ivoire est marquée par l'émergence d'une quinzaine de nouveaux postes qui, de par leur importance, se sont constitués en métiers. Parmi ces métiers, on dénombre la saignée qui est une opération au coeur même de la profession hévéicole. Si à l'origine, la profession de saigneur était uniquement le fait des hommes, aujourd'hui, on dénombre de plus en plus de femmes qui s'adonnent à ce métier.

La saignée est une activité qui consiste à pratiquer une incision dans l'écorce de l'arbre de manière à couper des vaisseaux spécifiques, les laticifères, dont le contenu est récolté dans une tasse. Au moyen d'un couteau adapté, elles pratiquent une légère entaille en descendant sur la moitié ou le tiers de la circonférence du tronc. La saignée commence quand les arbres ont atteint 50 cm de circonférence à 1 m de hauteur. À chaque saignée, l'encoche est ravivée en découpant une fine lamelle d'environ 2 mm d'épaisseur, sur toute la profondeur de l'écorce. En sortant de l'entaille, le latex, coule dans la tasse pendant quelques heures. Puis l'encoche se bouche par coagulation du latex et l'écoulement s'arrête. La récolte peut se faire sous forme liquide (on parle de récolte en latex) si on procède juste après la saignée, ou solide si on laisse le latex coaguler dans la tasse (récolte en coagulum). En cas de récolte sous forme liquide, on peut ajouter légèrement de l'ammoniac pour empêcher la coagulation précoce. À l'inverse, le processus de transformation post-récolte démarre par l'ajout d'un peu d'acide (formique généralement) pour faire coaguler le latex.

Les saignées ont lieu périodiquement. Il existe des dispositifs plus ou moins intensifs, allant de la saignée chaque deux jours, à la saignée hebdomadaire. Les fréquences les plus courantes sont la saignée chaque 3 jours (D3) et la Saignée chaque 4 jours (D4) .

Naguère exercée exclusivement par les hommes, la saignée est aujourd'hui pratiquée par des femmes. Saigneur depuis quatre ans, Mme Djidjimdé Hélène explique que le saigneur débute son travail très tôt le matin (6 h 00 mn), pour le terminer à 10h. C'est une activité qui nécessite la position debout pendant plusieurs heures sans interruption et de la marche sur de longues distances. Le métier exige de la dextérité et de la précision dans l'exécution des gestes. Pendant la haute saison, le saigneur peut travailler les jours fériés et les week-ends. Contraignant avec une charge de travail énorme, le métier de saigneur s'exécute seul et requiert une rapidité d'exécution et un grand sens de l'organisation.

S'il est accessible à tous ceux qui le souhaitent, sans distinction de sexe ni de niveau scolaire, les candidates au métier de saigneur bénéficient néanmoins d'une formation technique sur un site conçu et mis en place à cet effet (école sèche et/ou école verte de saignée). A l'issue de cette formation, les candidates retenues sont placées sous la responsabilité d'un chef d'équipe saignée qui supervise leurs activités, tout comme elles le seront également par le contrôleur de saignée. Dans l'exécution de leur tache, elles disposent d'une feuille de mission avec des directives et des critères précis à respecter. Elles organisent seules leurs charges de travail, mais elles ont des obligations de résultats puisqu'elles sont rémunérées au rendement. Dans leur tache, elles sont responsables de la récolte du caoutchouc sous forme de latex ou de fonds de tasse, qu'elles portent pendant la récolte.

C'est un emploi qui nécessite par conséquent, une bonne condition physique et des visites médicales régulières. La femme saigneur développe durant sa mission, un ensemble de relations fonctionnelles avec un ensemble de partenaires. Ainsi, elle est tenue de faire un compte rendu de la production journalière au propriétaire d'une plantation, si elle est au service d'un particulier. Elle développe avec le régisseur de la plantation, une relation de collaboration dans l'exécution de son activité et suit les instructions de saignée données par celui-ci. Elle reçoit la visite du contrôleur de saignée pour la vérification et l'évaluation du travail exécuté et celle du chef d'équipe saignée dont elle bénéficie du suivi de l'exécution du travail, des conseils et si nécessaire, le renforcement des capacités. Enfin, avec l'agent d'audit qualité, il s'agit d'évaluer la qualité du travail et de l'application des consignes données.

Le travail de saigneur selon Mme Améya N'cho Elysée, responsable ronde-phyto à la plantation Durandal (Toupah) dans la préfecture de Dabou, est le même tant pour l'homme que pour la femme. Formée au métier de saigneur, elle soutient que l'homme et la femme ont les mêmes responsabilités sur leurs parcelles. En outre, dans leur plan de

carrière, l'un ou l'autre peut évoluer et devenir chef d'équipe saignée ou contrôleur de saignée par la validation des acquis d'expérience.

Régulièrement exposé aux intempéries comme la pluie, aux risques de morsure de serpent, de piqûres d'insectes et d'éclaboussure de latex dans les yeux, le port d'équipements de protection individuelle (Gants, Bottes, Lunettes de sécurité, Blouse, etc.) est cependant indispensable au saigneur.

En plus des compétences techniques comme la manipulation du couteau de saignée, de la gouge, le saigneur doit pouvoir réaliser des ouvertures de panneaux, tracer des repères de consommation, équiper des arbres avec les équipements de récolte, appliquer des produits stimulants, etc.

Les femmes saigneurs rencontrées ont, par la qualité de leur travail, démontré leur capacité à associer des compétences telles que la connaissance de l'arbre, des maladies, de la gestion des panneaux, des fréquences de saignée et de stimulation, ainsi que des clones. En outre, avec discipline et rigueur, elles réussissent à appliquer avec maîtrise, une méthode précise en fonction du processus de saignée.

Malgré leur condition de sexe dit ''faible, les femmes saigneurs d'hévéa ont démontré leur sens de concentration sur leur activité et de vigilance par rapport aux consignes de sécurité en vigueur dans l'accomplissement de leur travail. Elles se sont par moment montré, comme ou mieux que les hommes, capables d'accepter des conditions de travail et un environnement parfois difficiles (température, latex, produits chimiques, charges lourdes…).

Comme la liberté, la lutte contre la pauvreté a un prix que les femmes sont prêtes à payer, du moins pour celles que nous avons rencontrées.

UNION EUROPEENNE

ECAFC

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

CONTRAT FED /2013/313- 667-**FINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE ET L'INTERCOTON**

OBJECTIF DU PROJET

- Améliorer la productivité des exploitations
- Améliorer les revenus des exploitants agricoles
- Lutter contre la pauvreté dans les zones productrices de coton
- Relancer durablement la Filière Coton.

CIBLES

- 120 000 producteurs de coton
- Les sociétés cotonnières qui assurent un service de conseil agricole
- Les Unions interrégionales de coopératives qui assurent un service de conseil agricole.

ACTIVITES

• Formation des agents du conseil agricole

- Renforcer les capacités techniques des Superviseurs et Conseillers agricoles
- Mettre à la disposition des Conseillers Agricoles un guide technique

• Formation des producteurs

- Organiser des sessions de recyclage et de perfectionnement des producteurs de coton sur l'itinéraire technique du cotonnier
- Mettre à la disposition des producteurs de coton un manuel des techniques culturales

• Ateliers de restitution aux bénéficiaires

- Permettre aux producteurs de coton d'exprimer leurs satisfactions et leurs attentes vis à vis du service du Conseil Agricole

FIRCA/UNITE DE COORDINATION
01 BP 3726 Abidjan 01
Tél. : +225 22 52 81 85 -Fax : +225 22 52 81 87
Email: firca@firca.ci / Site Web: www.firca.ci

PROJET D'EXTERNALISATION DU CONSEIL AGRICOLE DANS LA FILIELE COTON

"L'agriculture constitue un des piliers essentiels du développement de notre pays."

Discours de SEM Daniel Kablan Duncan, Premir Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances, à l'occasion de la célébration des 10 ans du FIRCA

Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique ;

Mesdames et Messieurs, les Représentants des partenaires techniques et financiers ;

Monsieur le Maire de la Commune du Plateau ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Organisations Professionnelles Agricoles ;

Monsieur le Président du Conseil d'Administration du FIRCA ;

Mesdames et Messieurs les représentants des structures de recherche, de formation et développement ;

Mesdames et Messieurs les membres de la grande famille de l'agriculture ivoirienne ;

Chers parents producteurs ;

Chers amis de la presse nationale et internationale ;

Honorables invités ;

Excellences et Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de prendre part, **au nom de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire**,à cette cérémonie marquant la célébration du 10e anniversaire du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA).

Je voudrais avant tout propos et en son nom, adresser, à l'ensemble des participants à cette

cérémonie, nos chaleureuses salutations et nos remerciements appuyés pour votre présence nombreuse et distinguée.

Excellences Mesdames et Messieurs,

La célébration des 10 ans du FIRCA est une opportunité pour réfléchir sur la question du développement agricole durable et de la mobilisation des ressources pérennes pour le financement des actions de développement.

En effet, la politique de Développement Agricole de la Côte d'Ivoire, repose **d'une part sur la modernisation de l'agriculture et d'autre part, sur la promotion de l'entreprise agricole**. Nous sommes convaincus que cette option est un facteur de l'émergence d'un secteur agricole équilibré, compétitif et intégré dans l'économie sous régionale et mondiale.

Dans cette perspective, **la recherche et le conseil** sont indispensables pour ouvrir de nouvelles opportunités en termes d'innovation et de modernisation de notre agriculture. Or, comme vous le savez tous ici, la recherche particulièrement est une activité coûteuse et risquée en ce sens qu'après plusieurs années d'efforts vous pouvez obtenir de bons résultats ou ne rien trouver du tout.

C'est la raison pour laquelle l'Etat doit fédérer toutes les énergies et les actions de tous les partenaires nationaux et internationaux, tant publics que privés, pour réussir ce grand pari.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le gouvernement ivoirien a bien compris la problématique du financement de la Recherche, de l'Encadrement et du Conseil. C'est bien ce qui justifie notamment la création du FIRCA.

Le FIRCA est un exemple parfait d'outil professionnel, né de la volonté de l'Etat d'accompagner les acteurs et professionnels du monde agricole. Cette démarche d'implication des acteurs et professionnels du secteur agricole aux cotés de l'Etat représente **une expérience unique dans l'espace CEDEAO**.

Le gouvernement entend donc s'en servir comme instrument de coopération avec les autres pays de la sous-région, comme il l'a clairement signifié dans le communiqué du Conseil des Ministres du 23 janvier 2013.

Excellences Mesdames et Messieurs,

L'agriculture, on ne le dira jamais assez, constitue **un des piliers essentiels** du développement de notre pays.

En effet, au lendemain de son indépendance, la Côte d'Ivoire, grâce à la vision éclairée des pères fondateurs, a fait le choix stratégique et pertinent de **fonder son développement sur le secteur Agricole.**

Pendant des décennies, les ressources tirées des recettes d'exportation, principalement de produits agricoles, ont permis de financer les investissements dans **les secteurs sociaux de base** (santé, éducation notamment) **et dans les infrastructures économiques** (routes, ports, aéroports, industries). Ces investissements ont lancé et soutenu la croissance qui au cours des années 60 à 80, a atteint **le taux annuel moyen de 7%.**

Aujourd'hui encore, l'agriculture est partie prenante des grands chantiers du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA. Dans cette perspective, il a instruit le gouvernement de rechercher les voies et moyens **de faire à nouveau de l'agriculture un secteur prioritaire.**

Cette vison rejoint des initiatives fortes au plan africain notamment, le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (**PDDAA**) adopté en 2003 à Maputo, dans le cadre du NEPAD. Ce Programme qui vise la réalisation de l'Objectif Numéro un du Millénaire pour le Développement (OMD1) **prévoit de réduire de 50% la pauvreté et la faim à l'horizon 2015.**

Le Gouvernement ivoirien, sous la haute égide du **Président Alassane OUATTARA**, a donc pris la pleine mesure de cet engagement et agit, avec le soutien des partenaires techniques et financiers, pour une agriculture plus performante, **gage de l'amélioration des revenus et des conditions de vie des producteurs agricoles.**

Pour ce faire, le Gouvernement a adopté un Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) qui est le volet agricole de notre Plan National de Développement (P.N.D) **2012-2015**. D'un coût global de plus de **2000 milliards de FCFA**, le PNIA s'inscrit dans la vision du Président de la République en faveur d'une agriculture moderne plus productive et créatrice de richesses.

Dans cette perspective, le Gouvernement ivoirien entend faire le choix de nouvelles formes de partenariat, tout en améliorant les partenariats existants, car l'environnement de l'agriculture a subi des modifications profondes avec l'apparition de nouveaux acteurs, de nouvelles alliances avec des enjeux et des risques.

Nouer des alliances pour une agriculture viable, de notre point de vue, signifie **renforcer la collaboration entre l'Etat et ses partenaires, à savoir les Partenaires Techniques et Financiers, les organisations sous régionales, les ONG, les collectivités décentralisées et le secteur privé.**

Je voudrais donc saisir cette opportunité pour saluer, la présence de tous les partenaires techniques et financiers qui œuvrent à nos côtés, au développement de notre agriculture. Je voudrais citer notamment, la **FAO, l'Union Européenne, les services de coopération des représentations diplomatiques et tous ceux** qui sont présents aujourd'hui dans cette salle. Je voudrais saluer tout particulièrement **Monsieur Madani Tall, Directeur des Opérations de la Banque Mondiale**, et à travers lui, l'Institution qu'il représente.

En effet, l**e Groupe de la Banque Mondiale** a toujours été aux côtés de la Côte d'Ivoire, non seulement par son soutien financier dans la mise en œuvre des programmes agricoles, mais aussi dans la réflexion et la planification du développement en général et du développement agricole en particulier.

Je tiens, par ailleurs, à féliciter Monsieur le Ministre de l'Agriculture, tête de file des Ministères de tutelle technique du FIRCA, qui a su traduire en réalité, les orientations du Gouvernement en créant les conditions favorables à la mise en place et au fonctionnement efficace du FIRCA, dans un contexte particulièrement difficile.

Mes félicitations s'adressent également **à tous les responsables du FIRCA** pour tout le travail abattu pour hisser cette structure à la place qui est la sienne aujourd'hui ainsi qu' à tous les professionnels du secteur agricole qui ont cru en cette structure et ont adhéré à ce concept innovant de financement pérenne de leurs propres programmes et activités.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le but ultime de l'action gouvernementale dans le secteur agricole est notamment de mettre en place :

- Une agriculture performante et compétitive en coût de production et en qualité pour répondre aux exigences du marché national, sous régional et international ;
- Une agriculture rentable et capable de procurer aux producteurs des revenus substantiels et durables ;
- Une agriculture maitrisée par des producteurs formés, organisés et jouant pleinement leur rôle auprès de l'Etat dans les orientations de développement;
- Une agriculture organisée en filières maitrisant l'ensemble de la chaîne des valeurs ;
- Une agriculture qui s'inscrit dans **un développement durable et soucieuse de la préservation de l'environnement.**

Monsieur le Président du Conseil d'Administration,

Je voudrais donc vous engager à faire en sorte que le FIRCA, sous l'autorité des Ministères de tutelle techniques que je salue à nouveau vivement, le FIRCA dis-je, prenne une part active à la réalisation de ces objectifs car, à travers les filières agricoles, **vous participez à l'émergence d'une agriculture moderne en Côte d'Ivoire.**

C'est sur cette note d'espoir que je déclare, **au nom de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, ouverte la cérémonie marquant la célébration des 10 ans du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles.

WEST AFRICA AGRICULTURAL PRODUCTIVITY PROGRAM

PROGRAMME DE PRODUCTIVITE AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

EXTRAIT DE L'AIDE MEMOIRE DE LA MISSION BANQUE MONDIALE - CÔTE D'IVOIRE DE REVUE À MI-PARCOURS DES PPAAO/WAAPP

Le projet a déjà obtenu des résultats appréciables, notamment: i) le nombre de bénéficiaires direct du projet s'élève à 146.172, dont 29% de femmes ; ii) quatre (4) technologies qui induisent une augmentation potentielle de productivité entre 50% et 150% ont déjà été mis au point par les Institutions du Centre National de Spécialisation et sont en cours de vulgarisation; iii) 24.322 ha sont couverts par les nouvelles technologies ; iv) 47.092 producteurs ont adopté les technologies améliorées diffusées par le projet ; v) de nouvelles approches et méthodes d'intervention pour améliorer l'efficacité de l'ANADER dans la diffusion et l'adoption des technologies, notamment, les plateformes multi-acteurs et le «E-extension» ont été introduites avec l'applui du projet, vi) 19.000 ha ont été emblavés avec les semences sélectionnées de maïs produits avec l'appui du projet ; 50 pépiniéristes de banane plantain ont été installés et ont adopté des méthodes innovantes de production de matériel végétal plus sains et plus productifs qui devraient permettre de couvrir environ 10. 000 ha de bananier plantain en 2014, vii) quarante et un (41) jeunes chercheurs, dix-huit (18) en Doctorat et vingt-trois (23) en Master, sont en formation sur le financement du Projet.

Pour la Filière Riz, le projet a financé la production de 4.250 tonnes de semences certifiées qui devraient permettre d'emblaver plus de 100.000 ha de riz, dont la moitié en riz irrigué en 2014 et a apporté un appui substentiel aux services de certification du Ministère de l'Agriculture qui ont repris pleine fonction..

Au titre de l'intégration régionnale, la Côte d'Ivoire a pu introduire plusieurs technologies de la sous-région, y compris l'e-vulgarisation, la panification à base de céréales locales, les semoirs manuels pour le riz pré-germé et de nouvelles variétés riz.

FIRCA

10e Anniversaire

FIRCA : SIEGE ABIDJAN 01 BP 3726 Abidjan 01
Tel.: +225 22 52 81 81
Fax: +225 22 52 81 87
email: firca@firca.ci www.firca.ci

Investir pour le futur - Anticiper - Innover